honorable ami, le chef de l'opposition, et qui donneraient au bill plus de consistance qu'il n'en a présentement.

M. J. S. Speakman (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, c'est avec une certaine humilité que je participe au débat sur le bill nº C-79, ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, surtout après avoir entendu lundi et mardi des discours qui ont atteint les sommets de l'éloquence et ensuite d'autres discours qui en ont atteint le dernier degré. En dépit des nombreux raisonnements formulés par les membres de l'opposition selon lesquels le bill ne va pas assez loin, et n'est pas nécessaire, qu'il n'est, au dire de l'honorable préopinant, que du brouet, je crois fermement que tant que le gouvernement sera au pouvoir et sera dirigé par notre premier ministre actuel, les droits des particuliers seront parfaitement protégés, comme le déclare l'article 2 du bill.

J'avais l'intention de parler de ce qui est arrivé durant et après la guerre aux Canadiens d'origine japonaise; toutefois, comme on en a beaucoup parlé, je me contenterai de dire que de mon vivant les Canadiens ont combattu et versé leur sang au cours de deux guerres mondiales pour la protection des droits et des libertés de l'individu. Je suis fier de dire que j'ai moi-même servi pendant douze ans dans les forces de Sa Majesté pour la défense de ces droits. J'aurais l'impression que pareil service eût été vain pour mes enfants et leurs enfants, si ce n'était de cette protection que nous allons maintenant avoir par suite de l'adoption de ce bill.

Un de mes camarades de la dernière guerre était le fils d'un Canadien d'origine japonaise, né au Canada, dont le père était venu au pays et avait travaillé en vue d'obtenir la citoyenneté canadienne. Je me souviens très bien du choc, de la surprise et de la douleur de ce camarade lorsque ses parents avaient été privés de ce qu'ils avaient pris une vie à acquérir, et chassés de chez eux sans même pouvoir emporter les choses les plus essentielles à la vie.

Pour bien des gens de nombreux pays, le Canada apparaît comme un rayon d'espoir dans leur recherche d'un foyer où la liberté est de règle et où la liberté est protégée. Or cette liberté sera réaffirmée grâce à ce bill. Dans l'avant-dernière livraison de la revue albertaine Wheat Pool Budget, figurait un petit poème que j'aimerais consigner au compte rendu. Il fait appel à la fraternité, cette fraternité dont, au Canada, les Canadiens, de nombreuses origines, bénéficient. Ce poème se lit ainsi qu'il suit:

Plea for Brotherhood
The same skies arch above us,
The peoples of all the earth;
The same dear Father loves us,
Though varied our station and birth;
Oh, teach us, dear Heavenly Father,
That together we stand or fall,
That we but live in separate rooms—
The same roof covers all.

En terminant, monsieur l'Orateur, je dirai que je suis moi-même un Canadien de la première génération. Mon père est né à Dundee, en Écosse, et ma mère, à Londres, en Angleterre. Ils sont venus au Canada tout jeunes. Je me considère comme tout à fait Canadien. J'aimerais répéter l'engagement qu'a pris le premier ministre lorsqu'il a prononcé les paroles suivantes, que je trouve à la page 5892 du hansard du 1° juillet:

Je suis Canadien, un Canadien libre, libre de m'exprimer sans crainte, libre de servir Dieu comme je l'entends, libre d'appuyer les idées qui me semblent justes, libre de m'opposer à ce qui me semble injuste, libre de choisir les dirigeants de mon pays. Ce patrimoine de liberté, je m'engage à le sauvegarder pour moi-même et pour toute l'humanité.

J'espère que tous les Canadiens souscriront à cet engagement, autant ceux de maintenant que ceux de l'avenir.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je ne suis qu'un simple profane en matière juridique, monsieur l'Orateur, et je n'essaierai pas de rivaliser avec le ministre de la Justice. l'honorable député de Laurier, ou l'honorable député d'Essex-Est quant à leur compétence pour discuter cette mesure en termes juridiques ou quant à leur talent, en ce qui concerne le ministre de la Justice, pour prouver que gris est blanc et pour ce qui est des autres députés que blanc est gris, suivant le cas. Toutefois, je suis entré quelques minutes avant que l'honorable député de Bonavista-Twillingate achève de formuler ses observations pleines d'intérêt. J'ai été fort intéressé de l'entendre signaler que l'on n'avait jamais en temps de paix au Canada violé les droits de l'homme et les libertés fondamentales, si j'ai bien saisi ce qu'il a dit.

L'hon. M. Pickersgill: Au sens strict, par le Parlement; j'ai précisé que je ne parlais pas des provinces.

M. Herridge: Je suis heureux d'entendre l'honorable député dire "par le Parlement". Je m'étais mépris sur ce qu'il avait dit et j'allais le reprendre quant à Terre-Neuve. Je croyais l'avoir "coincé" cette fois mais il s'est tiré de mes critiques. Toutefois, monsieur l'Orateur, je note avec plaisir la rapidité avec laquelle l'honorable député a pris la parole pour expliquer avec exactitude les paroles qu'il avait prononcées et ce qu'il avait voulu dire.